
BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

N° 87. — Mars 1855.

N° 13. — *ORDRE du 13 mars 1855 autorisant M^{gr} l'évêque d'Axiéri d'ouvrir une école dans le district de Papara.*

Le Commandant particulier, Commissaire Impérial *p. i.*,

Vu la demande de la cheffesse, du missionnaire, des deux juges, de l'ancien maître d'école et d'une soixantaine de pères de famille du district de Papara,

ORDONNE :

M^{gr} l'évêque d'Axiéri, chef de la mission catholique aux Iles de la Société, est autorisé à désigner un des membres de sa mission pour aller exercer, dans le district sus-désigné, les fonctions de maître d'école.

Il sera mis à la disposition de ce missionnaire, par les soins et aux frais du district, un local convenable pour son logement et l'établissement de son école.

Papeete, le 13 mars 1855.

Signé : ROY.

N° 14. — *ORDRE du 14 mars 1855 nommant le sergent Lereguer Kerhuellien huissier près les tribunaux de Tahiti.*

Le Commandant particulier, Commissaire Impérial *p. i.*,

ORDONNE :

Le sergent Lereguer Kerhuellien (Adolphe-Pierre), de la 2^e compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie de marine, est appelé à remplir, à compter du 16 du courant, les fonctions d'huissier près les tribunaux de Tahiti.